

Déclaration du ministre Yasir Naqvi concernant le rapport du Comité consultatif d'établissement du salaire minimum

27 janvier 2014 15h00

Le ministre du Travail, Yasir Naqvi, a aujourd'hui émis la déclaration suivante concernant le rapport définitif du Comité consultatif d'établissement du salaire minimum :

Je tiens à remercier le professeur Anil Verma et les cinq autres membres du comité pour leur engagement et leur excellent travail.

Le comité s'est déplacé à l'échelle de l'Ontario, a tenu des consultations publiques dans dix villes et a écouté près de 450 organismes, entreprises et particuliers en Ontario. Je remercie également les participants pour avoir présenté leurs opinions et suggestions concernant cette importante question.

Le comité, formé de représentants des secteurs commerciaux, syndicaux et de lutte contre la pauvreté, a présenté un rapport consensuel. Nous examinons actuellement ses recommandations et présenterons notre plan prochainement.

Le salaire minimum de l'Ontario a augmenté de 50 pour 100 depuis 2003, passant de 6,85 \$ à 10,25 \$ l'heure. L'Ontario est ainsi devenue la province ayant l'un des taux de salaire minimum les plus bas à celle ayant l'un des taux les plus élevés. Ce rapport orientera nos efforts visant à assurer un taux de salaire minimum équitable pour les travailleuses et travailleurs ontariens, à améliorer le niveau de vie des personnes les plus vulnérables et à préserver la capacité concurrentielle des entreprises.

Voir à un système de salaire minimum équitable et prévisible s'inscrit dans notre plan visant à collaborer comme un Ontario solidaire pour bâtir une province florissante et dynamique où chaque personne a la chance de s'engager, de contribuer et de réaliser ses objectifs. »

[Version PDF - 49 Ko](#)